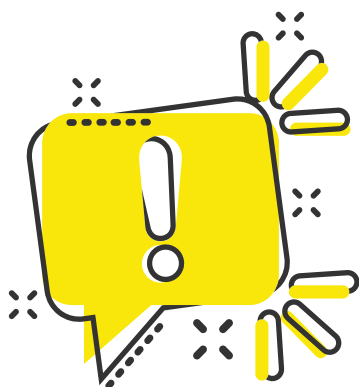


# LE PORTEFEUILLE EST TOUJOURS EN PEAU D'OURSIN !

**La direction vient d'annoncer le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA), autrement appelée « Prime Gilet Jaune ». Elle sera plafonnée à 300€ ! À ce niveau il est peu probable qu'elle fasse oublier les augmentations de salaire de 0,2% et l'intéressement à zéro.**



Le gouvernement avait annoncé il y a plusieurs semaines la reconduction de cette prime et son montant, pouvant aller jusqu'à 2000€. Sud PTT avait alors revendiqué son application à La Poste et nous n'avons cessé de le faire depuis, y compris auprès du 1er ministre ! Après de multiples refus, les Harpagon de la direction ont cédé mais on est encore loin du compte.

**La prime, versée avec la paie de septembre, plafonne à 300 euros pour les agents ayant perçu jusqu'à 27 891€. Pour celles et ceux ayant perçu jusqu'à 37 188€ c'est 200 euros. Les postier-es ayant perçu jusqu'à 55 782€ la prime sera de 150 euros.**

En comparaison de l'augmentation mensuelle de 4000€ que les 10 cadres les mieux payés à La Poste se sont offert, la prime paraît bien faible... Une augmentation de 10% en pleine crise sanitaire et financière, du jamais vu ! Petite subtilité, l'ensemble de la rémunération est comprise dans le calcul, y compris les primes de mobilité et de reclassement. Ces dernières sont souvent versées dans le cadre de réorgs, maigre compensation des mobilités forcées faisant suite aux suppressions de postes. Le comble, elles pourraient faire sauter d'une tranche les agents concernés. C'est la double peine ! Tout cela est d'autant plus chiche que nous rappelons que la prime est défiscalisée et non soumise à cotisations sociales. Cela prouve au passage la totale inefficacité de la politique « incitative » du gouvernement, basée sur les diverses exonérations habituelles, envers les patrons.

**Pour Sud PTT cette prime est un encouragement. Non pas à remercier bien bas les dirigeants de La Poste, mais à nous mobiliser pour arracher ce qui nous revient de droit. Ce sont les postier-es qui produisent, par leur travail, les bénéfices de La Poste. Nous revendiquons :**

- de véritables augmentations de salaire
- un treizième mois
- une prime de 1000 euros pour tous les personnels de La Poste

**Sud** Solidaires

Fédération des activités postales et des télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**